

GESTIONNAIRE DE COLLECTIONS ILE-DE-FRANCE Fiche de poste

Filière : **Scientifique et Technique**

Catégorie : **3**

Domaine d'activité :

Famille professionnelle :

Métier :

Lieu d'exercice

CRA à définir

Environnement professionnel

- **Rattachement hiérarchique** : Directeur adjoint scientifique et technique (Ile-de-France / La Courneuve)

- **Relations fonctionnelles** :

- Interne : relation fonctionnelle privilégiée avec les responsables de recherche archéologique et les équipes opérationnelles dans le cadre des opérations archéologiques auxquelles il collabore ; le gestionnaire des moyens des centres, le gestionnaire des affaires générales et immobilières, le documentaliste, le chargé du développement culturel et de la communication en DIR, le chargé de la conservation préventive et de la gestion des collections de la direction scientifique et technique

- Externe : services de l'État (SRA), services de collectivités, laboratoires, musées

Missions du poste et activités principales

Le/la gestionnaire de collections a pour mission de prodiguer des conseils de bonne gestion et de conservation des biens archéologiques mobiliers issus des opérations d'archéologie préventive, en lien avec le responsable de l'opération et son équipe.

Il/elle a en charge le versement à l'État, après remise du rapport et selon les modalités fixées par décret, de la documentation scientifique et des biens archéologiques mobiliers. Il/elle veille lors de la réception à la vérification de la mise en conformité de l'ensemble de la collection par les équipes.

Le réseau des gestionnaires de collections est coordonné par la direction scientifique et technique.

GESTION DES COLLECTIONS SCIENTIFIQUES (MOBILIER ET MINUTE)

- Organiser et prévoir le conditionnement et les espaces en fonction du statut et de la nature des collections présentes dans chaque centre de recherches archéologiques ;
- Collecter et réceptionner les biens archéologiques mobiliers et la documentation scientifique de fouilles (hors documentation numérique) à l'issue de la remise du rapport d'opération, veiller à la cohérence du conditionnement définitif et mettre en œuvre le versement régulier des collections ;
- Gérer et assurer la conservation préventive des collections au sein des centres de recherches archéologiques (respect des protocoles de tri et de conditionnement, mise en état du mobilier archéologique et enregistrement) ;
- Organiser l'arrivée des collections et en garantir leur accessibilité et traçabilité pendant la phase d'étude ;
- Participer à des actions de diffusion et de valorisation de l'archéologie préventive en facilitant l'accès aux collections pendant la phase de conservation assurée par l'Inrap.

PARTICIPATION AU RÉSEAU DES GESTIONNAIRES DE COLLECTIONS

- Contribuer à l'harmonisation des pratiques et à l'évolution des outils de gestion.

Compétences principales mises en œuvre

4 niveaux : initial (I), pratique (P), maîtrise (M) et expertise (E)

◆ Savoir :

- Connaissances des règles de gestion du mobilier et de la documentation scientifique associée (hors numérique) (E)
- Connaissances du cadre juridique de l'archéologie préventive, notamment des règles de versement à l'État du mobilier archéologique et de la documentation associée (M)
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité (M)
- Connaissances scientifiques en archéologie et en histoire (P)

◆ Savoir-faire :

- Connaissance des méthodes et techniques de gestion du mobilier archéologique et de la documentation associée hors numérique (collecte, mise en état, conditionnement) (E)
- Connaissance des méthodes et techniques de conservation préventive du mobilier (M)
- Travailler en équipe (M)
- Pratique des outils bureautiques courants notamment des bases de données (M)
- Capacité d'analyse et de synthèse (P)
- Capacité rédactionnelle (P)
- Anticiper et gérer les priorités (P)

◆ Savoir-être :

- Faire preuve d'organisation, de rigueur et de méthode
- Faire preuve de sens relationnel
- Faire preuve de polyvalence et d'autonomie

Conditions d'exercice

- Normes de sécurité relatives aux risques liés aux techniques et produits utilisés
- Le cadre d'application de la mission est la région / l'interrégion, ou, en fonction de l'implantation des centres de recherches archéologiques, partie de celle-ci.
- Déplacements ponctuels sur l'ensemble du territoire en fonction des besoins de l'activité.
- Contraintes posturales
- Permis B requis

Formation – Expérience requise

DUT ou BTS ou titre ou diplôme français ou étranger équivalent

ou

Baccalauréat ou diplôme français ou étranger équivalent et 2 années d'expérience professionnelle dans des fonctions similaires.

Les diplômes seront idéalement obtenus dans le domaine de la conservation préventive.